SCP E.NICOLAS ET G.DELTEL
HUISSIERS DE JUSTICE
ASSOCIES
64, Boulevard Carnot
Boite postale 207
Rés. « Elysée Carnot »
Entrée Rue Delorme
06405 CANNES CEDEX
C.C.P.Marseille 1540 04 K
Téléphone :04-93-39-07-36
Fax :04-93-39-57-73
Ligne Constats : 04.93.39.07.45
scp.nicolas.deltel@wanadoo.fr
SITE INTERNET : www.huissier-cannes.com

Dossier : 57707

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE DIX OCTOBRE

- UN LOCAL (Lot 6) situé au rez-de-chaussée
- LA MOITIE INDIVISE DU Lot 7 un local sis au rez-de-chaussée, à usage de WC.
à (06600) ANTIBES, 35 Rue des Revennes



©AVOVENTES.FR

.../...

Après plusieurs transports, recherches, vacations.

A LA REQUETE DE :

La CAISSE DE CREDIT MUTUEL, société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée au capital de 446.585 €uros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse sous le coup numéro 312 453 376, agissant par son représentant légal en exercice, dont le siège social est à Grasse (06130), 45 Chemin de l'Orme.

Pour qui domicile est élu au cabinet et constitution d'avocat est faite en la personne de Maître Michel DRAILLARD, membre de la SELARL CABINET DRAILLARD, société d'Avocats au barreau de GRASSE, dont le siège est à Cannes (06400), 68 Avenue de Grasse, au cabinet duquel Maître DRAILLARD pourront être notifiés tous les actes d'opposition au commandement et toutes significations relatives à la saisie.

Nous, Guillaume DELTEL, Huissier de Justice Associé, au sein de la Société Civile Professionnelle E.NICOLAS et G.DELTEL, Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice, près le Tribunal judiciaire de GRASSE, à la Résidence de CANNES, « Elysée Carnot », 64, Boulevard Carnot, soussigné,

Procédant conformément aux dispositions du code des procédures civile d'exécution relatives à la procédure de saisie immobilière, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la continuation de la procédure engagée, et ce, suite au commandement valant saisie immobilière précédemment signifié,

Nous sommes transporté ce jour, à (06600) ANTIBES, 35 Rue des Revennes, et ce, à l'effet d'y décrire comme d'en déterminer l'occupation des biens et droits immobiliers propriété de et consistant en :

DESIGNATION DES BIENS

- UN LOCAL (Lot 6) situé au rez-de-chaussée, comprenant : une pièce principale de type studio, salle d'eau et WC.
Observation faite que ce lot est tiré de l'ancien lot numéro 1
Et les sans quote-part des parties communes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- LA MOITIE INDIVISE DU Lot 7 un local sis au rez-de-chaussée, à usage de WC.
Et les sans quote-part des parties communes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Sis à (06600) ANTIBES, 35 Rue des Revennes.

Cadastré section BP, numéro 201.

Ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division publié le 13 novembre 1965, Volume 6939, numéro 2 ; et d'un modificatif publié le 10 novembre 1982, Volume 7351, numéro 6.

Il résulte d'une attestation de Monsieur le Maire de la ville d'Antibes Juan-les-Pins en date du 13 juin 2022 que : « La copropriété cadastrée section BP n°201 se trouve située dans la partie AGGLOMEREE de la commune d'ANTIBES.».

Ces biens et droits appartiennent à pour les avoir acquis suivant acte publié le 17 juillet 2007, Volume 2007 P, numéro 6101, et son attestation rectificative publiée le 23 août 2007, Volume 2007 P, numéro 7285.

A l'adresse, après plusieurs transports et recherches,

Nous avons procédé aux constatations suivantes :

1/ SITUATION- ADRESSE- ACCES

Sis à (06600) ANTIBES, 35 Rue des Revennes.



2/ DESCRIPTION

- UN LOCAL (Lot 6)
- LA MOITIE INDIVISE DU Lot 7 à usage de WC

Ce bien immobilier présente une surface de 27,92m².

Il s'agit d'un local commercial situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, au cœur du vieil Antibes, dans une rue piétonne touristique.
Il dispose d'une vitrine sur la rue et est exploité pour de la restauration.

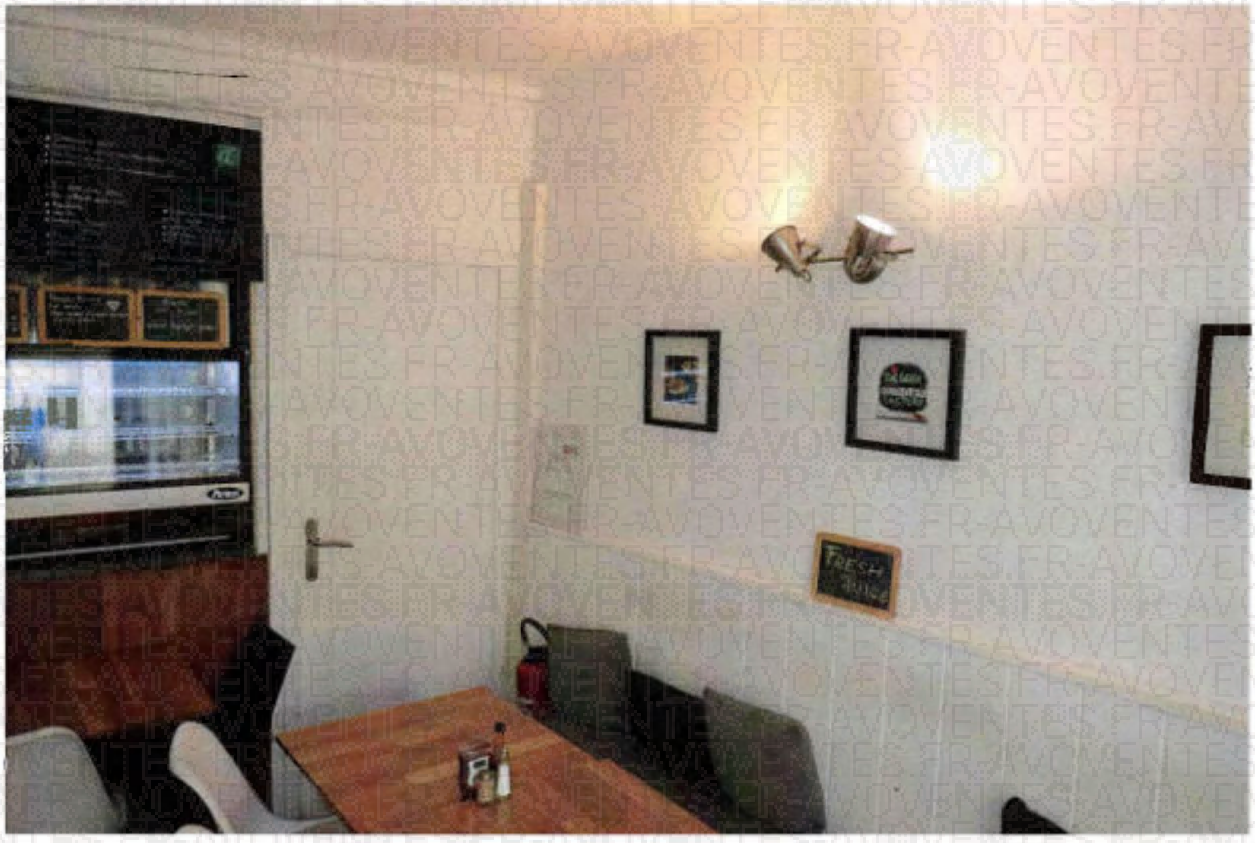


La salle de restaurant présente une surface de 12,770m².









AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-AVOVENTES.FR-

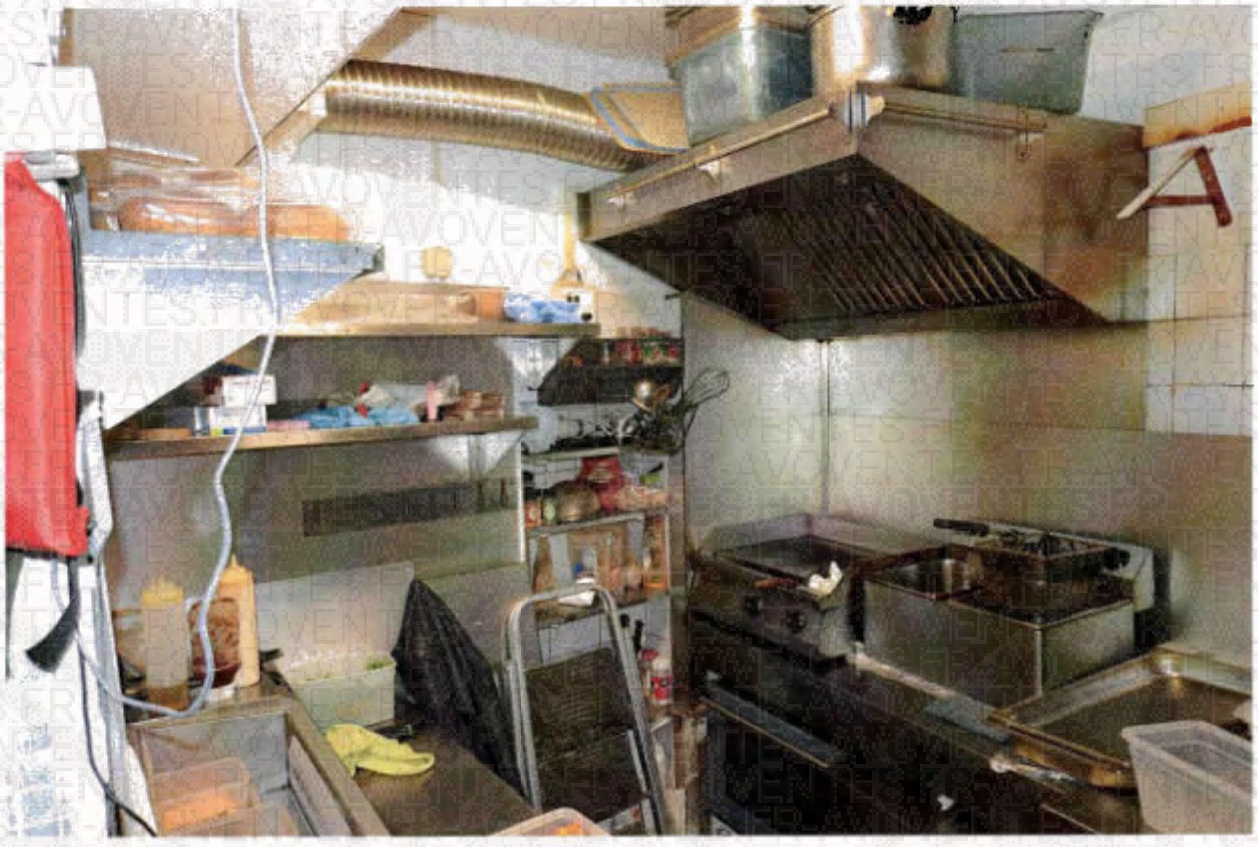
La partie bar présente une surface de 6,110m².



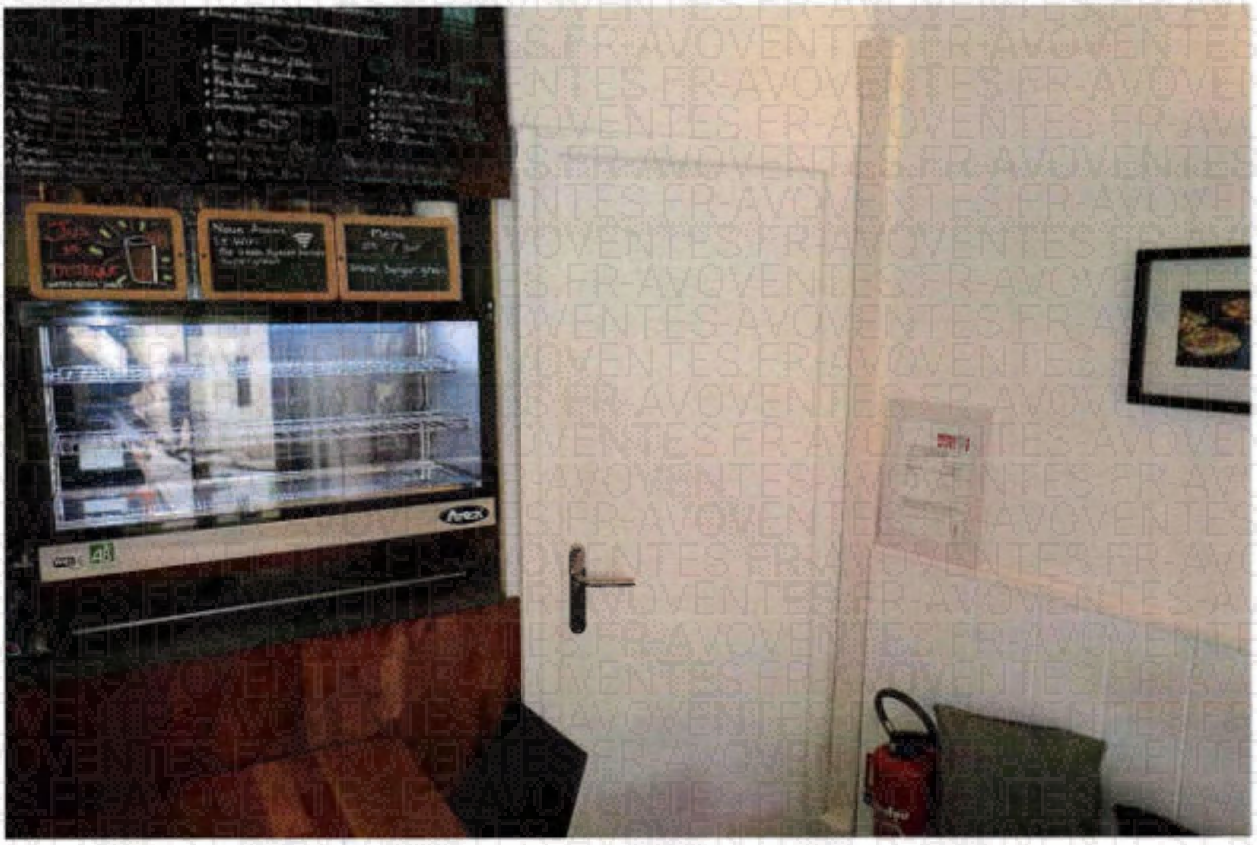


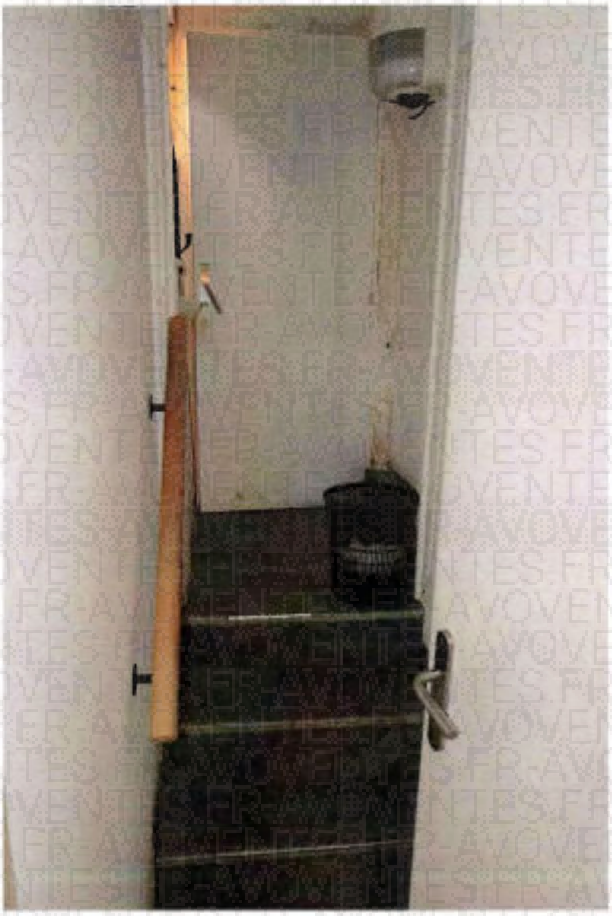
La partie cuisine présente une surface de 7,540m².





-Le lot 7 est constitué d'un WC, accessible par un escalier.





Surface de 1,500m².



Mais, il conviendra de se reporter très expressément à l'attestation de mesurage dressée par un technicien expert immobilier, en conformité de la Loi du 18 décembre 1996, dite Loi Carrez, et qui sera annexée au cahier des conditions de vente.

3/ OCCUPATION

Les lots sont actuellement exploité à destination de petite restauration à l'enseigne « ».

Lors de mes deux passages, j'ai uniquement rencontré des employés qui n'ont pas su me renseigner sur les conditions d'occupation.

J'ai pu joindre au téléphone un certain « » qui m'a indiqué être le gérant et que le bail commercial dont il disposerait n'a pas été reconduit.

Je lui ai demandé communication du bail, sans réponse à ce jour.

4/ SYNDIC

Les occupants m'ont déclaré qu'il s'agit de syndic bénévole.

5/ ANNEXES

- Diagnostics immobiliers

Attendu ces éléments n'ayant plus rien à constater nous nous retirons et joignons au présent Procès-Verbal de Constat les photographies effectuées.

